



17ème législature

Question N° : 2720	De Mme Michèle Tabarot (Droite Républicaine - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Partenariat territoires et décentralisation
Rubrique >élus	Tête d'analyse >Recrudescence des violences envers les élus	Analyse > Recrudescence des violences envers les élus.
Question publiée au JO le : 10/12/2024 Date de changement d'attribution : 17/12/2024		

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la recrudescence préoccupante des violences à l'encontre des élus, en particulier des maires et des conseillers municipaux, qui incarnent au quotidien le lien de proximité avec les citoyens. En 2022, 2 265 atteintes aux élus ont été recensées, soit une augmentation de 32 % par rapport à 2021. En 2023, cette tendance s'est encore aggravée avec 2 600 faits signalés, représentant une hausse de 15 %. Parmi les victimes, 60 % sont des maires et 20 % des conseillers municipaux, ce qui souligne la vulnérabilité particulière des élus de proximité dans l'exercice de leurs fonctions. En dépit de la loi n° 2024-247 du 21 mars 2024, visant à renforcer la sécurité et la protection des élus locaux, la situation reste alarmante. Les agressions, de plus en plus violentes, continuent de fragiliser ces acteurs essentiels de la démocratie locale. En outre, un maire sur quatre rapporte avoir été victime de cyberattaques, révélant une diversification des formes de menaces pesant sur les élus. Ces attaques, qu'elles soient physiques, psychologiques ou numériques, complexifient la protection des élus. Face à ces constats, elle souhaiterait connaître les mesures qu'il pourrait mettre en œuvre pour améliorer la sécurité des élus.